

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 42

Artikel: Geneviève : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

traiter, tant que la chose est possible, par les médecins militaires, et quoique l'entrée dans les casernes soit interdite aux civils, les factionnaires ont en général le cœur assez tendre pour laisser passer ceux d'entre eux qui désirent consulter.

Ils ont cependant à leur portée plusieurs médecins civils fort estimés, et auxquels ils tiennent beaucoup lorsqu'ils sont obligés de passer par leurs mains.

Pourquoi donc cette préférence momentanée ? Est-ce que l'habit bleu a pour le malade un attrait particulier qui produise sur son état quelque révulsion favorable ? Est-ce peut-être aussi parce qu'un chirurgien portant l'uniforme n'ose guère faire payer ses consultations à un bourgeois, qu'ainsi les cures sont gratuites, et partant plus salutaires ? Nous pencherions volontiers pour le second motif ; et, pour ne pas médire, hâtons-nous d'ajouter que l'argent ainsi économisé par ces braves gens est bien peut-être destiné à quelque œuvre pieuse ou charitable.

Mais ces consultations au camp de Bière tournent souvent à la plaisanterie, car elles ont ordinairement lieu en présence de témoins assez disposés à rire aux dépens de patients qui, par économie autant que par bêtise, viennent recourir à la science médicale militaire.

En voici un exemple dont nous garantissons l'authenticité :

Un naturel du pays, momentanément affligé d'une joue démesurément grosse et ne pouvant desserrer les mâchoires, se fait introduire dans une chambre des casernes, où le médecin se trouvait alors en compagnie du vétérinaire, du commissaire fédéral et de quelques autres officiers. Le médecin l'examine longuement, et paraissant embarrassé sur le traitement à employer, demande l'avis de son confrère le vétérinaire, qui lui répond sans hésitation aucune :

« C'est bien simple, prescrivez-lui une douzaine d'huitres, ça le guérira promptement. »

Le commissaire, d'un autre avis, s'écrie immédiatement :

« Malheureux, gardez-vous en bien ! Ils seraient treize à table, c'est un mauvais nombre, et l'un d'eux, peut-être le malade lui-même, pourrait en succomber. »

Un éclat de rire part de toutes les poitrines, le naturel quitte la partie sans attendre le résultat de la consultation, et un nouveau client prend sa place.

C. M.

Geneviève.

VI

Geneviève avait à passer de bien mauvais jours dans la maison de Melchior ; sa belle-sœur était méchante comme un dragon, c'était peut-être parce qu'elle n'avait jamais eu d'enfants. Melchior et Geneviève s'asseyaient souvent à la grange, et feignaient d'éplucher des carottes par plaisanterie, mais dans le fait ils les mangeaient du meilleur appétit. Geneviève faisait tout son possible pour maintenir son frère en bonne patience. Elle savait ce que c'est que le désaccord dans un ménage ; elle insistait sur ce point, qu'il fallait endurer en paix les privations, et le bon Melchior consentait à tout.

Cependant, Geneviève suppliait toujours Brønner d'accé-

lérer leur mariage. Mais celui-ci exhiba bientôt un nouveau projet. Il voulait émigrer en Amérique, il était aussi à même de faire le docteur que le médecin de l'administration, mais il ne lui était pas permis de pratiquer, et c'est pourquoi il voulait et devait partir.

Geneviève joignit les mains, se jeta à ses genoux et le supplia de renoncer à une idée pareille ; n'avaient-ils pas assez de fortune pour vivre, sans même avoir besoin de se mêler de médecine ? Mais Brønner resta inébranlable, et traita Geneviève de sottie fille de village, qui ne sait pas seulement que derrière les montagnes il y en a encore du monde. A ces mots, Geneviève s'affaissa la face contre terre ; une effrayante pensée venait de traverser son âme, la pensée qu'elle était méprisée et qu'elle serait éternellement malheureuse. Brønner s'en aperçut, vint à elle, la releva amicalement, l'embrassa et se mit à lui parler affablement, si bien que Geneviève oublia tout et consentit à ce qu'il voulait ; elle était prête à le suivre en Amérique, elle l'eût suivi jusqu'au bout du monde, tant il s'était rendu maître de son cœur et de sa pensée.

Brønner avait déjà tout préparé ; la fortune de Geneviève avait été convertie en argent, et, pour la commodité du voyage, changée contre de l'or. Geneviève prélevait cela sur sa dot.

Geneviève et Brønner étaient sur le point de faire publier leurs bans à l'église, mais les papiers de Brønner, qui était originaire du pays de Hohenlohe, n'arrivaient toujours pas. Aiors celui-ci vint vers Geneviève, un jour qu'elle était dans la cuisine, occupée à relaver, et lui dit : — Geneviève, sais-tu une chose ? Il faut que j'aille chez nous chercher mes papiers moi-même. Là, en bas, j'ai un ami avec une voiture, c'est justement une belle occasion pour aller jusqu'à Tubingen, alors je ferai faire aussi notre passe-port par l'ambassadeur, et nous pourrons encore partir cet automne.

— Plutôt aujourd'hui que demain, dit Geneviève.

— A propos, dit de nouveau Brønner, je n'ai plus d'argent avec moi, ne pourrais-tu m'en remettre un peu ?

— Tiens, voilà la clé, dit Geneviève, vas-en chercher là-haut, tu sais où il est, à gauche, près des chemises neuves qui sont liées ensemble avec un ruban.

Brønner monta dans la chambre du haut, et redescendit un instant après. Geneviève essuya ses mains avec son tablier et les lui tendit. La main de Brønner tremblait. Geneviève voulait le reconduire un petit bout de chemin, mais il la pria de rester et redescendit l'escalier au galop. Cela fit bien mal à Geneviève de voir que Brønner ne voulait pas qu'elle l'accompagnât jusque sur le pas de la porte, elle pensa qu'il avait honte d'elle devant son ami, et se mit à réfléchir là-dessus au sort qui l'attendait ; des larmes amères se mirent bientôt à couler dans sa tîne à laver. Ensuite elle monta dans sa petite chambre, sous le pignon du toit, afin de regarder par la fenêtre et de suivre encore des yeux la voiture. Mais quel ne fut pas son étonnement quand elle vit que la voiture, au lieu de suivre la route de Tubingen, avait pris celle de Herremberg tout à l'opposite. Elle avait déjà ouvert la bouche comme pour les rappeler, et leur crier qu'ils se trompaient de chemin, puis elle se dit qu'on ne pouvait l'entendre, ou que Brønner devait s'être trompé.

Huit, quinze jours s'écoulèrent, sans qu'on revît Brønner ni qu'on reçût de ses nouvelles. Geneviève était souvent bouleversée à l'idée d'appartenir toute sa vie à un homme qui n'aurait pour elle ni amour ni respect ; elle n'était pas orgueilleuse, mais elle se disait pourtant que chacun, même le bourgmestre de l'endroit, aurait été heureux d'obtenir sa main. Puis tout aussitôt après elle pensait de nouveau à Brønner, et lui demandait intérieurement pardon de tous les cuisants reproches qu'elle lui avait adressés dans son âme. Elle se le figurait là, devant ses yeux, et il lui paraissait alors si noble et si aimable, qu'elle ne voyait plus en lui le moindre défaut ; car c'est toujours ainsi : quand nous sommes éloignés des gens que nous aimons, nous ne voyons plus de défauts en eux, mais uniquement des vertus.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELSISLE.